

**DISTRICT DE FOOTBALL
DES YVELINES**



DOSSIER DE CANDIDATURE

**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
Premier cycle**

Rentrée scolaire 2018 / 2019



FC VERSAILLES
Allée Pierre de Coubertin
78 000 VERSAILLES
01 39 50 77 00



COLLEGE DE CLAGNY
7 rue Victor Bart
78 000 VERSAILLES
01 39 50 35 30



PRESENTATION DE LA SECTION SPORTIVE DU COLLEGE DE CLAGNY

Dans le cadre de la politique de formation en faveur des jeunes joueurs du département des Yvelines et afin de faciliter l'accès de tout jeune passionné à la pratique du football, la Fédération Française de Football a souhaité que s'implante dans chacun de ses districts des Sections Sportives Scolaires. Cette action entre dans le programme d'actions de la FFF visant à améliorer le football d'élite à partir d'une meilleure détection, d'une pré-formation indispensable et, par la suite, d'une formation, le tout mis en place au niveau local dans un établissement scolaire et en partenariat avec un ou plusieurs clubs de football.

A l'initiative du FC Versailles, du Conseil Général des Yvelines et des services départementaux de l'Éducation Nationale, en partenariat avec la Ligue de Paris Ile de France de Football, le district des Yvelines, la Section Sportive football du collège de Clagny à Versailles fonctionne depuis dix ans à la satisfaction de tous.

Elle concerne les élèves qui entreront en septembre 2018 en classe de sixième, cinquième, quatrième et troisième. Leur scolarité se déroulera selon les horaires d'enseignement prévus par les programmes nationaux. L'organisation de la semaine de l'élève prévoit une répartition harmonieuse et équilibrée des différents temps de pratique physique et sportive (4h pour la section sportive football et 3h pour la pratique de l'EPS (4h pour les 6^e))

Les quatre heures de football prévues dans la semaine sont encadrées par un professeur d'EPS et des éducateurs sportifs diplômés d'état. Pour la majorité de ces jeunes sportifs, s'ajoutent des entraînements au sein du FC Versailles où **ils seront obligatoirement licenciés.**

Conscientes du niveau des contraintes de l'emploi du temps de ces jeunes, les équipes éducatrices du FC Versailles et du collège de Clagny travaillent en étroite collaboration et assurent un suivi hebdomadaire et individuel de chaque enfant. Par ailleurs, un suivi médical est assuré.

Ainsi, la Section Sportive Scolaire du collège de Clagny est destinée à des jeunes ayant un bon niveau sportif, les capacités scolaires nécessaires au suivi d'un emploi du temps chargé et une autonomie certaine. Un comportement exemplaire est exigé. A la fin de chaque année, un bilan sportif et scolaire est effectué afin d'évaluer l'évolution du jeune et d'envisager ensemble les perspectives d'orientation. A l'issue de ce bilan, les élèves non retenus pour la saison suivante à la Section Sportive seront éventuellement réorientés vers leur collège d'origine.

Pour 2018/2019, la Section Sportive du collège de Clagny pourra recruter entre 17 et 20 élèves répartis sur les 4 niveaux 6^e, 5^e, 4^e et 3^e. Chaque élève retenu s'engage à poursuivre le cursus avec sérieux pendant la durée de sa scolarité au collège.



PROCEDURE DE CANDIDATURE

ETAPE 1 : CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Il doit contenir les pièces suivantes

- La fiche de candidature** complétée (recto et verso) – *document joint*
- La fiche d'avis scolaire** - *document joint*
- La fiche d'avis** de l'éducateur du club où le jeune est actuellement licencié (à défaut de son professeur d'EPS) – *document joint*
- L'autorisation** des deux responsables légaux de passer les tests sportifs – *document joint*
- Une copie de la **licence 2018** de la FFF
- Pour les élèves entrant en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} :**
 - Les copies des bulletins des 3 trimestres de l'année précédente (2016/2017)
 - Les copies des bulletins des 2 trimestres de l'année en cours (2017/2018)
 - Si nécessaire, la fiche de demande de dérogation au secteur scolaire dûment complétée. Le secrétariat du collège de Clagny se chargera de l'envoi à la DSDEN – *document joint*
- Pour le élèves entrant en 6^{ème}**
 - Une copie du livret scolaire du cycle III
 - ATTENTION : la demande de dérogation au secteur scolaire est à faire si nécessaire auprès du directeur de l'école primaire.
- Un certificat médical** antérieur à un mois autorisant la pratique du football en Section Sportive (soit au minimum 8h de sport par semaine)

LE DOSSIER DOIT ETRE RETOURNE COMPLET AU COLLEGE DE CLAGNY AVANT LE 11 AVRIL 2018, DELAI DE RIGUEUR

ETAPE 2 : EVALUATION DES COMPETENCES SPORTIVES

Cette évaluation se déroulera **au stade Sans Souci (Place de la Brèche) à Versailles le 2 mai 2018 à partir de 14h00.**

Elle se décomposera en :

- Une épreuve d'appréciation dans le jeu (sens du jeu)
Match à 11 et/ou match à effectif réduit
- Une épreuve de valeurs techniques et athlétiques
Test de jonglage, test de conduite de balle, test de vitesse
- Une épreuve spécifique pour les gardiens de but

ETAPE 3 : ENTRETIEN D'INFORMATION ET DE MOTIVATION

Chaque candidat retenu à l'issue des évaluations sportives est reçu avec ses représentants légaux au collège de Clagny pour un entretien au cours duquel seront abordées les compétences scolaires, la motivation et l'organisation matérielle nécessaires à la réussite du projet sportif.

A l'issue de chaque étape, le jeune et sa famille seront informés par courrier de la suite donnée à la candidature.

Les candidats retenus au terme des trois étapes recevront un dossier d'inscription au collège de Clagny à retourner avant le 19 juin 2018.



FICHE DE CANDIDATURE

IDENTITE DU CANDIDAT

Nom : Prénom :

Date de naissance : lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse¹ :

.....

.....

Code postal commune

Coordonnées des représentants légaux :

Père

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tel :

Port :

Mail :@.....

Mère

Nom :

Prénom :

adresse :

.....

.....

Tel :

port :

mail :@.....

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Latéralité² : gaucher / droitier / ambidextre

Niveau du joueur² : district / ligue

Taille : poids :

Club actuel :

Poste :

Nombre d'entraînements par semaine : durée totale :

Sélection district : oui / non

Si oui laquelle saison

Licencié(e) UNSS : oui / non

Si oui activité(s) pratiquée(s) :

¹ Indiquer l'adresse où vit habituellement l'enfant

² Rayer les mentions inutiles



FICHE D'AVIS SCOLAIRE

IDENTITE DU CANDIDAT

Nom : Prénom :

Etablissement actuel de scolarisation :

Nom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

Scolarité :

Langues vivantes étudiées : /

Options suivies :

Partie à compléter par le professeur principal

	TB	B	M	MEDIOCRE	FAIBLE
Capacité d'attention					
Rythme de travail					
Mémorisation					
Goût de l'effort					
Intérêt pour le travail scolaire					
Quantité de travail personnel					
Capacité d'organisation					
Persévérance					
Appréciation générale du professeur principal :					
Date : Nom et signature :					

Partie à compléter par le/la CPE

	TB	B	M	MEDIOCRE	FAIBLE
COMPORTEMENT :					
Sociabilité					
Discipline					
Mise en œuvre de la charte de civilité en dehors de la classe					
Mise en œuvre de la charte de civilité en classe					
Appréciation générale du CPE :					
Date : Nom et signature :					

Appréciation générale du **Chef d'Etablissement** quant à la réussite du projet sportif et scolaire de l'élève :

Date : nom et signature :



AVIS DE L'EDUCATEUR SPORTIF (ou à défaut du professeur d'EPS)

IDENTITE DU CANDIDAT

Nom : Prénom :

Qualités techniques footballistiques :

Qualités physiques :

Comportement individuel sur le terrain avec son équipe

(avec ses partenaires, ses adversaires, les arbitres, les responsables de l'encadrement, ...)

Comportement au sein du club, au sein de sa catégorie :

(avec ses camarades, les dirigeants, son éducateur, les autres éducateurs, ...)

Appréciation générale :

Date : Nom et signature

Cachet du club sportif



AUTORISATION DE PASSAGE DES TESTS SPORTIFS

IDENTITE DU CANDIDAT

Nom : Prénom :

Date de naissance : lieu de naissance :

Coordonnées des représentants légaux :

Père

Nom :

Prénom :

Tel :

Port :

Mère

Nom :

Prénom :

Tel :

port :

AUTORISATION

Je, soussigné (Prénom NOM)

En ma qualité de de l'enfant (prénom NOM)

l'autorise à participer aux tests sportifs de sélection d'entrée dans la Section Sportive football du collège de Clagny et m'engage à l'accompagner au stade Sans Souci à Versailles le mercredi 2 mai 2018 de 14h00 à 16h00.

certifie qu'il est assuré contre les accidents pouvant survenir au cours de la pratique sportive, conformément à la réglementation en vigueur

Remarque : l'assurance de la licence FFF suffit.

déclare dégager le district de football des Yvelines, le FC Versailles et le Collège de Clagny de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir à celui-ci ou de son fait lors des tests sus cités.

Fait à le

Nom et signature des deux responsables légaux du candidat :